

DU MÊME AUTEUR  
AUX ÉDITIONS ALLIA

*La Philosophie de l'absurde*  
*Lettres spirituelles d'un philosophe sceptique*  
*Spinoza*

GIUSEPPE RENSI

*Contre le travail*

ESSAI SUR L'ACTIVITÉ LA PLUS HONNIE DE L'HOMME

Traduit de l'italien par  
MARIE-JOSÉ TRAMUTA

Précédé de *L'Audace de Giuseppe Rensi* par  
GIANFRANCO SANGUINETTI



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV<sup>e</sup>

2019

prétend nous présenter le travail comme une sorte de privilège, tout en multipliant les décrets infâmes contre les travailleurs.

La modernité de l'argumentation de Giuseppe Rensi contre le travail n'en apparaît que plus éclatante.

GIANFRANCO SANGUINETTI

Le 9 janvier 2017

## LES ANTILOGIES DU TRAVAIL

LE PROBLÈME du travail, comme tous ceux qui intéressent au premier chef l'humanité, est insoluble tant du point de vue moral que du point de vue économique et social : pour autant que l'on puisse naturellement y apporter une solution, quelle qu'elle soit, celle-ci ne saurait être rationnelle, "juste". Toute solution satisfait une des exigences contenue et soulevée par le problème, mais reste inadéquate pour les autres. À l'égard de l'une de ces exigences, elle représente la rationalité et la justice, mais est irrationnelle et injuste vis-à-vis des autres, pourtant tout aussi légitimes. C'est pourquoi toute aspiration à une transformation des rapports de travail établie au nom de la "rationalité", de la "justice", du "droit", n'est que vacuité rhétorique et pur babill. Chacune des exigences, incompatibles entre elles, soulevées par le problème réclame sa propre solution, celle qui lui rende raison, celle qui, à son égard, soit "juste". Mais, nécessairement, chaque solution tend à négliger et à considérer comme nulles les autres exigences, et apparaît ainsi au regard des autres "injuste". Et lorsque l'une d'entre elles se met en avant, s'agite et fait valoir ses droits, elle acquiert de la force, finit par s'imposer et par accomplir sa propre solution, laquelle – la solution de "justice", de "droit", de "raison" à son endroit – ne s'obtient qu'à la seule condition de poser le pied de l'injustice sur les autres exigences incompatibles. Ainsi, par exemple, du "juste" principe : "la terre à qui travaille" ne se réalise-t-il qu'en piétinant la "justice" de celui qui a travaillé et qui, au lieu de dilapider son bien, a épargné dans la certitude morale et légale de pouvoir consacrer

ses économies à l'acquisition d'une propriété foncière et a orienté sa vie en adéquation avec un milieu social où cette option était non seulement tout à fait légitime, mais encore digne d'éloges. Celui-ci est alors spolié ou largement privé de son attente légitime, et moralement justifiée, de ce qu'il estime être son "droit". Chaque solution n'est donc "juste" qu'en considération d'une exigence, "injuste" par rapport aux autres; et il ne peut en être autrement en vertu de l'incompatibilité flagrante des exigences entre elles. Chacune est "juste" d'un point de vue unilatéral, ou "injuste" d'un point de vue tout aussi unilatéral, "juste" et "injuste" relativement, "juste" et "injuste" à la fois; aucune n'est capable de satisfaire à une justice objective et universellement valable, autrement dit à une seule "justice" et rien d'autre. Il n'existe même pas en ce domaine de possibilité de "justice", de "raison". Et tout se réduit à la prédominance, dans un sens ou dans l'autre, de l'ordre établi et de la force. Dans les premiers instants qui la conduisent vers la victoire, une fois les exigences contraires réduites au silence, la force apparaît momentanément comme *le* droit, *la* justice, *la* raison. Mais dans un second temps, quand les failles de l'édifice deviennent immédiatement visibles, l'on entend la voix, d'abord imperceptible puis de plus en plus forte, des exigences bafouées, qui viennent contester ce qui a été affirmé de fait comme "droit", "justice", "raison" et se réclamer, à l'encontre de l'ordre établi, de leur propre droit, de leur propre justice ou raison, dont elles demandent de plus en plus impérieusement le respect. Elles en viennent finalement à renverser la disposition antérieure en la substituant par une autre, à travers laquelle cette seconde "justice" l'emporte et devient *la* justice. Dans le même temps, de manière inévitablement

simultanée, la première, bafouée, se lance aussitôt dans la tâche incoercible d'être entendue, de faire valoir ses droits et de se voir, coûte que coûte, mise à exécution. Et cela dans un mouvement incessant: mouvement qui forme, dans son cours et dans ses vicissitudes diverses, la substance la plus profonde de l'histoire humaine.

## LE TRAVAIL EST-IL MORAL OU IMMORAL ?

UNE TELLE incapacité à résoudre le problème du travail s'enracine probablement dans le fait que le travail soit à la fois nécessaire et impossible, qu'il se présente à nous sous l'aspect d'une obligation morale, comme une prescription et un devoir éthique, et qu'en même temps, s'y soustraire se présente à nous comme une injonction spirituelle supérieure et impérieuse, comme un véritable devoir moral. Il constitue, en somme, le fondement incontournable et la condition préalable de la vie spirituelle de l'humanité (parce qu'il l'est de la vie de celle-ci en général) et répugne dans le même temps à la vie spirituelle même, à laquelle il est diamétralement opposé et qu'il rend impossible. D'où les pitoyables atteroiements contradictoires des jugements moraux sur la question du travail, que nulle ergoterie opportune ou atténuation prudente des traités d'éthique ne peut aplanir aux yeux de celui qui considère la question avec un regard assuré, pénétrant et qui refuse de se laisser distraire. Il faut l'apprécier comme une vertu et dans le même temps faire toutes sortes d'efforts pour saisir à quelle condition il serait possible de s'en passer; atteindre une telle condition doit être le but légitime de la vie et quiconque y parvient est digne d'éloges et d'honneurs. S'il faut le considérer comme un fait éthique, on ne peut pour autant avoir davantage de considération pour celui qui, ayant besoin de travailler pour vivre, pratique ce soi-disant fait éthique, par rapport à celui qui, n'en ayant pas besoin, ne s'y soumet pas; il faudrait même, en réalité, rendre honneur et témoigner en faveur du second d'un respect moral sincère, et bien souvent supérieur au premier; et, dans de

nombreux cas, condamner moralement et mépriser celui qui, n'en ayant nul besoin, néanmoins travaille; il faut le considérer et le juger comme une activité éthiquement ennoblissante, voire fondamentale pour une vie morale élevée, mais en même temps comme un mal dont il serait légitime, et juste, de la part des intéressés, de demander l'accord auprès des pouvoirs sociaux qu'on le réduise au minimum, et ce, en lui substituant la plus grande part possible de son contraire, l'oisiveté, "mère de tous vices". De là provient l'effort constant des individus et des classes sociales pour se libérer du travail et s'en décharger sur d'autres individus et d'autres classes; effort on ne peut plus justifié moralement, car ce n'est qu'ainsi que l'individu ou la classe s'assure la possibilité d'une vie véritablement spirituelle et humaine; mais cette tentative reste tout autant on ne peut plus injustifiée moralement puisque l'individu ou la classe prive ainsi l'autre de la possibilité d'une telle vie. Voilà un enchevêtrement de tentatives se répercutant sur la théorie qui cherche à saisir l'aspect contradictoire des jugements moraux portés sur le travail, auxquels nous faisons allusion. En effet, le travail, dont chacun tend à repousser la contrainte pour soi en l'imposant aux autres, ne peut, clairement, définitivement et sans équivoque, être proclamé valable ou nul sur le plan moral, ou même dommageable sur le plan spirituel, sans que s'effondre du même coup toute apparence de raison et de justification de le requérir pour autrui, voire sans fournir un argument puissant pour conduire autrui à le rejeter. L'aspect contradictoire sous lequel le travail apparaît nécessairement à une classe, selon qu'elle justifie le fait d'en être exempt (travail, matérialité brute, dont la possibilité du développement spirituel de la société, sur les plans artistique, scientifique

ou politique, requiert que certains en soient libérés) ou l'obligation pour d'autres d'y être astreints (travail, activité moralement gratifiante), cet aspect contradictoire est celui qui, en se réfléchissant sur la théorie, génère ce malheureux conflit de jugements moraux portés sur le travail qui domine notre conscience et qui, si on regarde bien sous la surface, règne, souverain, dans tout système ou doctrine morale, en dépit des efforts pour le recouvrir de voiles et opérer à tout prix des "conciliations".

LA DÉVALORISATION MORALE DU TRAVAIL  
CRÉE LA SURVALORISATION ÉCONOMIQUE

IL EN ressort que la façon dont on considère le travail du point de vue moral, et la façon dont, du point de vue social, on tend à donner une solution au problème du travail sont en étroite relation, mais une relation qui, bien qu'elle semble à première vue fondée sur la contradiction, établit entre elles une sorte de rapport inversé. En somme, plus le concept de travail est moralement tenu pour noble et le travail lui-même considéré comme une vertu, moins on accorde d'importance à l'amélioration des conditions des travailleurs et moins on tend à s'en soucier; plus le travail est en soi peu estimé, plus les revendications économiques et sociales pèsent dans la conscience publique. Sommes-nous dans un milieu social où la question des conditions de travail est devenue croissante, voire prépondérante? On peut *grosso modo* en conclure qu'en un tel moment historique, le travail se retrouve dénué de toute aura morale et religieuse. Sommes-nous, en revanche, dans un milieu social dans lequel les conditions de travail sont chose insignifiante, dont nul ne se soucie? On peut *grosso modo* en conclure que, dans un tel moment historique, on considérera le travail comme un élément essentiel de la vie morale (fût-ce sous forme d'expiation, d'épreuve de patience, de résignation ou autre) et, en tant que facteur capital de la vie religieuse, il sera paré de telle ou telle approbation émanant de la religion, deviendra le véhicule indispensable de telle ou telle fin qu'elle sert (par exemple, la nécessité d'une vie pénible pour en acquérir une autre, bienheureuse, aux cieux).

Un moment de réflexion nous persuade de la nécessité d'un tel rapport inversé, bien que, à première vue, le rapport direct semble devoir s'imposer et s'impose de fait. En vérité, si le travail est une chose noble, s'il constitue l'exercice d'une vertu et s'il représente un moment important de la vie religieuse, il n'y a aucune raison de se préoccuper d'améliorer les conditions dans lesquelles il se déroule, ce qui revient toujours, pour l'essentiel, à en diminuer la durée et en augmenter la rétribution ; en effet, il n'y aurait aucune raison de chercher à réduire la durée d'autres vertus, la tempérance par exemple, et de se battre pour qu'elles soient, en tant que vertus, gratifiées économiquement selon une progression croissante. Si le travail est une vertu, s'il s'accompagne d'échos ou de répercussions à caractère religieux, son exercice est alors un devoir moral et religieux et, en tant que vertu, ne lui est échue aucune compensation. Il est cependant rétribué dans la seule mesure où maintenir en vie le travailleur est nécessaire. Il n'y a donc pas lieu d'augmenter cette rétribution au-delà du minimum requis par le jeu des forces économiques (offre et demande de la valeur travail, achat et vente de celle-ci) dans une société donnée. Toute prétention supérieure, dès lors que l'on tient le travail pour une activité noble, un devoir moral, une vertu, un acte ayant des conséquences religieuses, est absolument injustifiée. Par contre, l'aspiration à l'amélioration des conditions de travail, à la diminution de sa durée et à une rétribution plus élevée, les "revendications" prolétariennes, l'exigence de l'"émancipation" des travailleurs – tout cela ne tire sa justification unilatérale, ne peut déboucher sur une lutte sociale, trouver consensus, soutien, admiration, que sur la base d'une conception du travail dénuée de valeur morale ou religieuse, le tenant

pour grossier et matériel, pénible, nuisible et triste. C'est pourquoi la morale de la société capitaliste – si on la considère à son stade initial, rigoureux, pur, et non pas, comme à présent, perturbée et déformée par l'agitation et l'émergence de forces et tendances d'une autre nature, et en voie de transformation – insiste originairement sur une conception du travail comme phénomène éthico-religieux de grande importance. Il s'agit en effet de la seule manière d'obtenir un double résultat : d'un côté, l'assujettissement et la dure condition des classes prolétariennes paraissent justifiés dans la conscience des classes dominantes, de l'autre, le caractère pénible de la situation des classes laborieuses semble à la conscience de ces dernières plus facilement acceptable, voire allégé. En revanche, lorsque les revendications des classes laborieuses ne cessent de croître comme aujourd'hui, lorsque le travail fait entendre sa voix de plus en plus fort, lorsqu'il prend dans la société encore capitaliste, mais qui a désormais perdu les contours originels de son architecture initiale, une place égale ou supérieure à celle du capital – de façon concomitante à ce phénomène qui voit l'accroissement considérable de la puissance économique et politique du travail, que constatons-nous ? Les propos enthousiastes sur la fonction du travail ressassés de façon toujours plus récurrente et sonore dans les milieux ouvriers ou dans les journaux prolétaires ne sauraient nous tromper. Si nous regardons au-delà de ces pures paroles, et que nous nous tournons vers la réalité, nous voyons clairement combien, avec l'accroissement de l'importance économique, de la considération sociale, de l'ascendant politique du travail, se développent parallèlement (ou pour être plus juste, en sont le précédent nécessaire) l'ennui profond, l'intolérance, le sentiment

du caractère insupportable, la haine du travail même, précisément dans ces classes qui, vivant de celui-ci, s'efforcent de pousser toujours plus haut, dans tous les domaines, son estime. La valorisation croissante du travail, son autorité et la dignité qu'il apporte, ne sont que la conséquence de la répugnance et de la haine, de plus en plus claires et de moins en moins comprises, qu'il inspire. Cela se traduit par l'absolu discrédit moral dans lequel il est tombé auprès des travailleurs; il leur apparaît inévitablement comme un fait purement matériel et brutal, dénué de toute valeur éthique, dont il convient, dans la mesure du possible, de se soustraire. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les "samedis anglais", les heures fériées et semi-fériées qui se multiplient à tout propos, les grèves de plus en plus fréquentes pour des motifs de plus en plus futiles, le dégoût croissant, généralisé et avéré du travail, dégoût qui naît là où le ferment pour conquérir en sa faveur les plus vastes "revendications" est le plus vivace. Les classes laborieuses haïssent le travail – et désirent d'autant plus sa valorisation qu'elles le haïssent. La haine du travail; voilà le véritable catalyseur de l'exigence qu'il soit l'objet, sous tous ses aspects, d'une considération toujours plus grande.

#### LE JUSTE FONDEMENT DE LA HAINE DU TRAVAIL

LES CLASSES laborieuses détestent le travail et s'efforcent, par le biais précisément de sa valorisation croissante, de s'en décharger au maximum, de l'atténuer, de le faire disparaître. Les classes non laborieuses haïssent le travail, comme il ressort du fait que, pour des motifs de la plus haute importance (notamment la nécessité d'être libérées du travail en vue du développement intellectuel et esthétique de la société) et tout en lui reconnaissant un sens moral et religieux, elles cherchent à s'en tenir à l'écart. Tous les hommes haïssent le travail. Nécessairement et avec raison: car – et c'est le nœud de l'enchevêtrement tragique dans lequel l'humanité se débat vainement autour de cette question – le travail est à juste titre odieux. Il n'est pas une chose noble, mais une nécessité inférieure de la vie de l'espèce, de l'existence du plus grand nombre et il répugne fondamentalement à la plus haute nature de l'homme. C'est la raison pour laquelle on peut affirmer que la noblesse de caractère d'un esprit humain se mesure à la façon dont il considère le travail: plus il est noble, plus il l'abhorre, plus il est vulgaire et bas, plus il se laisse persuader, contre son instinct véritable, direct et immédiat, par les présumés d'une morale conventionnelle qui l'idéalise et le promeut. Le travail représente la balle de plomb d'une concrétion matérielle, brute et opaque, que l'espèce, en s'élevant du stade de la vie animale (les bêtes ne travaillent pas) à celle proprement humaine, a dû générer en elle-même; il constitue la condition de son passage de la vie purement animale à la vie humaine, à la possibilité d'atteindre le développement spirituel que celle-ci oppose à celle-là. Mais, dans

le même temps, il se présente comme l'obstacle le plus insurmontable à la réalisation, à la participation et à la jouissance d'un tel développement spirituel – concrétion délétère qui, tel un calcul rénal pernicieux, en mine souterrainement l'existence. Pour passer de la vie animale à la vie de l'esprit humain – aux hautes sphères de l'art, de la poésie, de la religion, de la science, de la philosophie, des relations sociales, de la politique –, l'humanité devait construire l'engrenage, de plus en plus développé, compliqué, énorme, du travail ; mais, de cette façon, elle s'imposait une camisole de force, qui, pour ceux qui en étaient revêtus, rendait impossible l'obtention de ce que l'engrenage devait précisément servir à atteindre, à savoir cette vie de l'esprit, de la vie spécifiquement humaine. Le travail est indispensable pour permettre que cette vie spirituelle se génère et jaillisse. Or, la possibilité d'une telle vie implique parallèlement la possibilité du non-travail. C'est là la contradiction dramatique qui devait nécessairement produire et perpétuer dans l'histoire humaine l'effort successif de chaque classe pour faire retomber sur d'autres le poids du travail, associant ainsi cette nécessité du travail à celle du non-travail (travail de l'autre, non-travail personnel), toutes deux étant inéluctablement indispensables à l'accomplissement de la vie de l'esprit. Effort légitime et juste, parce qu'il se développe en conformité avec la véritable destinée de l'homme, qui est de vivre une telle vie et, à cette fin, d'être délivré du travail, tout en comptant sur ses fruits. Effort en même temps illégitime et injuste vis-à-vis de ceux qui doivent se soumettre au travail et en assurer les fruits, puisqu'il se développe alors en opposition à cette même destinée de l'homme. Ce mélange inextricable de légitimité et d'illégitimité, de justice et d'injustice,

voilà précisément ce qui rend la chose sans espoir et fait de tout plan, projet ou tentative pour apporter une solution rationnelle, définitive ou, au moins, satisfaisante sur le long terme au problème que pose le travail un pur fantasme romantique, une fantaisie juvénile.



## TRAVAIL ET JEU

AFIN de rendre ces considérations pertinentes, il faut avoir présent à l'esprit le concept du travail proprement dit. Et, pour ce faire, il convient de le comparer au jeu.

Le jeu demande lui aussi des efforts et, bien souvent, davantage que le travail. Un match de football suscite plus de "sueur au front" que le fait de "gagner sa croûte" dans la plupart des métiers en vigueur. Ce n'est donc pas l'effort qui distingue le travail du jeu, mais uniquement le fait que le jeu est une activité que l'on exerce pour elle-même, en fonction du plaisir ou de l'intérêt qu'elle éveille de façon intrinsèque, considérée pour elle-même, comme une fin en soi, sans visée ultérieure, alors que le travail proprement dit est une activité que l'on accomplit sans qu'un élan spontané ou l'envie qu'elle nous inspire nous y pousse. Plutôt que pour le plaisir qu'on pourrait y trouver et sans songer à ses conséquences, le travail se traduit par un effort totalement extérieur et étranger à notre élan spontané et à notre désir, et cet effort est précisément déployé non pas par attirance pour cette activité en elle-même, mais uniquement pour le profit que nous obtenons grâce à elle et dont elle n'est que le moyen de l'acquérir, à savoir la compensation économique. Par conséquent, l'activité du travail proprement dit, à la différence de celle du jeu, est un moyen et non une fin en soi. Il ne possède pas pour nous, comme dans le cas du jeu, un intérêt ou une valeur intrinsèque, mais seulement une valeur qui dépend des produits qu'on en retire. Le travail proprement dit a pour caractéristique, par rapport au jeu, de ne pas être ce que nous ferions si nous considérions l'intérêt ou le plaisir immédiat, spontané, que l'on retire

de l'action pour elle-même ; nous ne choisirions pas de travailler sans les résultats que nous en attendons, autrement dit nous ne choisirions pas de travailler si la force d'impulsion qui nous pousse à l'action de travailler ne se déplaçait pas du moment et du circuit de cette action à un moment ultérieur, celui des résultats et des profits obtenus par son truchement. Nous n'accomplissons le travail qu'en vertu et en vue de ces résultats (et par conséquent, dans une certaine mesure, à contrecœur et dans la peine). Le jeu, en revanche, nous l'exécutons parce que l'attrait nous en est offert par l'action même, dans son moment même et dans le cadre dans lequel il s'inscrit, et non en fonction de quelque effet extérieur à lui. Sans les résultats que nous en escomptons, conséquence de l'action et qui dépendent d'elle, nous n'accomplirions pas le travail. En revanche, nous prenons part au jeu sans penser aux résultats, et même sans qu'il se produise le moindre résultat extérieur, mais uniquement pour le plaisir que nous procure l'action du jeu, encluse et circonscrite à elle-même, sans besoin qu'il en découle à sa suite quoi que ce soit.

Il ressort de cette distinction évidente entre jeu et travail qu'une bonne part de ce que nous appelons d'ordinaire travail n'appartient pas strictement au travail proprement dit, mais doit au contraire être défini comme jeu.

Ainsi en va-t-il de l'activité artistique, dont Schiller et, plus récemment, Spencer ont mis à juste titre en lumière le caractère essentiellement ludique (en dépit de récentes doctrines qui tendent à réfuter cette thèse). En effet, l'artiste, en tant qu'il agit en artiste et non en vue du gain seul, met en œuvre son activité uniquement pour le plaisir qu'elle lui procure en elle-même, il ne produit que dans la mesure où cela lui sied, il s'efforce d'exprimer ses